



L'université se réveille

Depuis 2006, le gouvernement tente de remettre en mouvement les facultés françaises : Pres, loi LRU, plan campus, grand emprunt... les réformes se succèdent à un rythme difficile à suivre. Etat des lieux d'une recomposition qui pose presque autant de questions qu'elle n'en résout.

PAR PASCALE-MARIE DESCHAMPS ET LIONEL STEINMANN

MICHAEL KAMBER/NEW YORK TIMES/REA

Enfin ! Après quarante ans de sclérose, les universités françaises se sont remises en mouvement. Sous-financées, à la traîne dans les palmarès internationaux, réputées ingouvernables et irrégulables, elles avaient perdu leur prestige pour devenir synonymes d'amphis bondés et d'exode des chercheurs. Mais depuis 2006, une série de réformes a tiré l'institution de son apathie. Devenu président, Nicolas Sarkozy les a élevées au rang de priorité budgétaire. Et les appels à projets financés par le grand emprunt ont achevé de remobiliser chercheurs et équipes de direction.

Pour autant, la dynamique reste fragile. Engourdis par des décennies d'hibernation, les universités peinent à digérer les transformations impulsées depuis cinq ans. La multiplicité et la simultanéité des chantiers rendent le paysage peu lisible et les guéguerres d'ego ne facilitent pas les rapprochements pourtant indispensables entre institutions. De surcroît, le gouvernement entend bâtir quelques pôles d'excellence mondiaux sans pour autant sacrifier le reste de la carte universitaire, ce dont l'accusent pourtant les recalés du grand emprunt. Pas simple...

Morcelées après mai 68

Il faut dire que la tâche est immense, au vu des multiples pesanteurs du système. Morcelées après mai 68 pour affaiblir les poussées de fièvre étudiante, les universités se sont révélées trop petites lorsqu'il s'est agi de rivaliser au niveau mondial. Autre conséquence de mai 68, elles ont été affligées d'une gouvernance si démocratique (avec un conseil d'administration de 60 membres élus au scrutin proportionnel) que celle-ci favorisait l'inertie et confinait les présidents dans un rôle honorifique, au profit d'une tutelle étroite exercée par le ministère. A cela s'ajoutait un manque chronique de moyens, avec une dépense d'à peine 8 000 euros par an et par étudiant, contre 10 000 pour un élève d'IUT et 15 000 pour un élève de grande école (1).

Conséquence, les universités ont abordé les années 2000 dans un état de décrépitude avancé. Plombées par des conditions d'études déplorables, notamment en licence,

elles sont considérées comme un pis-aller par de nombreux bacheliers : le taux d'inscrits à l'université après le bac a baissé de 7% depuis 2005. Et ceux qui s'y aventurent ne sont qu'une petite moitié à passer le cap de la première année. Au niveau de la recherche, à l'exception de quelques foyers d'excellence, le tableau n'est guère plus brillant. Incapables d'attirer ou de retenir les éléments les plus brillants, les laboratoires français s'étiolent.

La première édition du fameux classement de Shanghai, en 2003, expose ce déclin aux yeux de tous : au palmarès des universités les plus performantes en recherche, la première française ne pointe qu'à la 65^e place ! Bien que sa méthodologie favorise les plus grands établissements anglophones, le classement de Shanghai agit comme un électrochoc. « Le milieu universitaire et la classe politique ont pris conscience à ce moment-là du retard français sur ces questions », indique Jean-Marc Schlenker, professeur de mathématiques à Toulouse III.

La première tentative pour y remédier survient en 2006, lorsque le gouvernement Villepin encourage les universités à se rapprocher

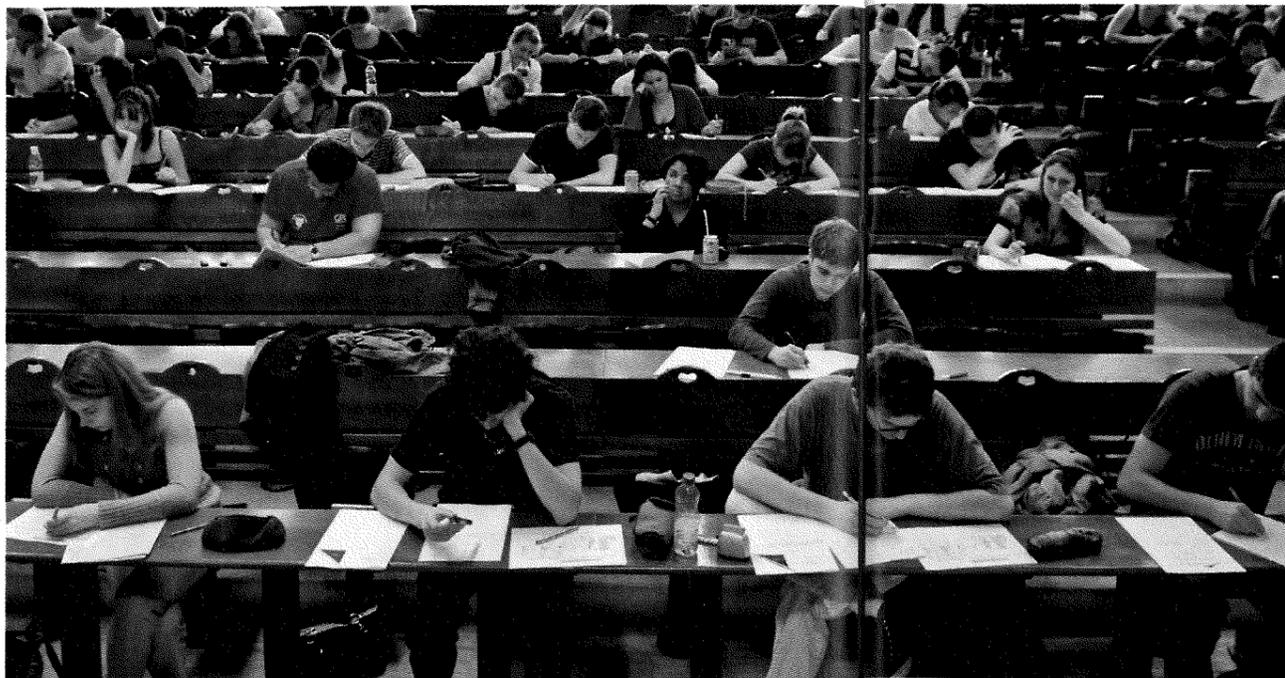
des grandes écoles et à se regrouper dans des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (Pres). Dictés par une logique de masse critique sur la recherche, les Pres visent également à mieux figurer dans les classements internationaux, en fédérant plusieurs universités sous une même bannière.

Cinq ans plus tard, le bilan reste très contrasté. Certaines universités sont allées jusqu'à la fusion, effective à Strasbourg depuis 2009, ou sur le point de se faire à Aix-Marseille ou en Lorraine. Mais la plupart traînent des pieds, inquiètes à l'idée de voir leur identité (et leur pré carré...) diluée. Signe de ces réticences, les décisions dans

certains Pres exigent l'unanimité. D'autres ont opté pour une présidence tournante d'un an non renouvelable, qui semble le plus sûr chemin vers

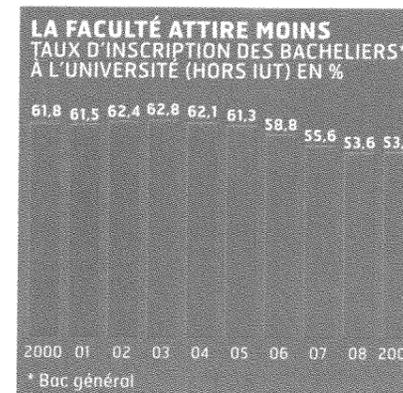
l'immobilisme. Au point que la Cour des comptes, dans un récent rapport, n'écartait pas le risque de voir les Pres devenir « de nouveaux centres de coût sans valeur ajoutée ».

Le jugement semble sévère, au vu des initiatives observées çà et là. « Les Pres ont offert des espaces de discussion à des équipes de recherche qui ne se parlaient pas aupa-

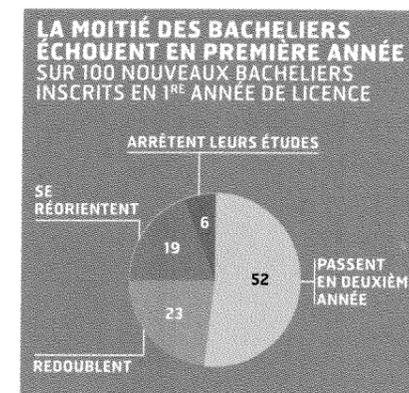


1.

1. La France comptait 1 450 000 étudiants inscrits à l'université en 2009-10. Cette année, le nombre d'élèves de terminale l'ayant indiqué comme premier choix a augmenté de 13%, selon le ministère de l'Enseignement supérieur.



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DEPP



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

avant», estime Patrice Brun, président de Bordeaux III. Au niveau administratif, ces regroupements permettent de mutualiser des services pour faire des économies.

De nouvelles licences moins spécialisées

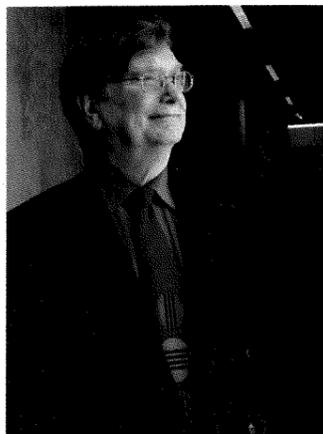
Dans la capitale, le Pres Sorbonne universités, qui regroupe Panthéon-Assas, Pierre et Marie Curie et Paris-Sorbonne, en a aussi profité pour mettre en commun les services de médecine préventive ainsi que les équipements sportifs. Surtout, ce Pres a innové en matière de formation. Depuis la rentrée dernière, il propose sept licences en double cursus, nées de la collaboration entre départements qui s'ignoraient jusque-là superbement : droit et histoire, sciences et philosophie, sciences et droit... « Cela enrichit les études et évite une spécialisation excessive dès la première année, s'enthousiasme Louis Vogel, président de l'université Panthéon-Assas. C'est en innovant ainsi, aux intersections des différentes disciplines, que l'on obtiendra le plus de résultats, que ce soit pour les débouchés professionnels de nos étudiants ou pour la recherche. » Mais de telles initiatives restent l'exception. Comme le souligne le rapport de la Cour des comptes, les mutualisations demeurent « modestes au regard des attentes suscitées ».

POUR S'Y RETROUVER DANS LES ACRONYMES

AERES Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. Autorité administrative indépendante mise en place en 2007.
EQUIPEX, IDEX, IEED, IHU, IRT, LABEX Les structures destinataires du grand emprunt se répartissent en équipements d'excellence (equipex), initiatives d'excellence (idex), instituts d'excellence en énergies décarbonées (IEED), instituts hospitalo-universitaires (IHU), instituts de recherche technologique (IRT) et laboratoires d'excellence (labex).
HESAM Nom du Pres – hautes études, Sorbonne, arts et métiers – regroupant un certain nombre de grandes écoles parisiennes et l'université Paris I.

LOI LRU Loi sur les libertés et les responsabilités des universités, dite aussi loi sur l'autonomie, promulguée en août 2007.
PRES Pôle de recherche et d'enseignement supérieur. Disposition créée en 2006 visant à regrouper des universités et des grandes écoles afin de leur donner une taille critique pour la recherche et à l'international.
RTRA Réseaux thématiques de recherche avancée. Mises en place par la loi recherche de 2006, ces structures visent à accroître la collaboration entre établissements de recherche.
STRATER Stratégie territoriale. Outil mis en place par le ministère pour définir des voies d'excellence à dix ans région par région.

2. George Smoot, Prix Nobel de physique, enseigne désormais à Paris VII-Diderot. Un signe des nouveaux pouvoirs des universités en matière de recrutement.



2.



3.

3. Campus de l'université Toulouse I, à laquelle est rattachée la Toulouse School of Economics dont l'ambition est de rivaliser avec les grandes écoles.

acquiesce Bruno Sire, président de Toulouse I. Nous avons enfin les moyens de définir une stratégie de long terme et de développer la politique de recrutement qui va avec. L'arrivée début 2010 du Prix Nobel de physique américain George Smoot dans un laboratoire de Paris VII-Diderot est le signe le plus spectaculaire de cette nouvelle donne.

Des fondations pour lever des capitaux

Au rayon des nouveautés figure également la possibilité de demander la pleine propriété de leur patrimoine immobilier, ou encore de créer des fondations pour lever des capitaux privés. Côté gouvernance, la loi LRU instaure un conseil d'administration resserré, avec une plus grande représentation des membres extérieurs comme les entreprises. Elle confère enfin aux universités de nouvelles missions : elles sont notamment chargées de favoriser l'insertion professionnelle de leurs étudiants.

Encore faut-il, pour exploiter toutes ces possibilités, que les finances suivent. L'autonomie sans les moyens, c'est la dépendance», martèle Louis Vogel, également président de la Conférence des présidents d'université. Sur ce plan, les universités ont été servies, même si l'ampleur exacte de l'effort budgétaire est difficile à déterminer. Au cabinet de Valérie Pécresse, la ministre

de l'Enseignement supérieur, on met en avant une augmentation de 22% depuis 2007 du budget de fonctionnement des universités, avec des pointes dans les facultés nécessitant un rattrapage (+56% à Lille II, + 50% à Angers...). Le cercle de réflexion de gauche Terra Nova, lui, dénonce une quasi-stagnation camouflée par des changements de périmètre comptable. Mais pour Jean-Marc Schlenker, qui est aussi président du comité de suivi de la loi LRU, l'accusation ne tient pas : « La question des moyens fait l'objet d'exagérations de part et d'autre, juge-t-il. Mais il est incontestable qu'ils ont augmenté. »

Le budget 2011 a néanmoins déçu dans la communauté universitaire. Axel Kahn, président de Paris V-Descartes, a dénoncé « une diminution claire des moyens » : son budget, comme celui de la moitié de ses collègues, n'augmente que de 1,5%, soit moins que l'inflation. « Malgré les efforts indéniables, le rattrapage à faire reste colossal, appuie Louis Vogel. L'Etat doit continuer son action. »

Pour financer leur essor, les universités peuvent toutefois s'appuyer sur les opérations exceptionnelles lancées ces dernières

années. Ce fut d'abord en 2008 le plan campus, destiné à construire ou rénover douze « campus du XXI^e siècle », de Marseille à Lille, en passant par Aubervilliers, pour un coût de 5 milliards d'euros. Avec un tiers de locaux jugés vétustes sur l'ensemble du parc immobilier, il y avait urgence. Mais deux ans et demi plus tard, les premiers coups de pioche se font toujours attendre. « Des opérations immobilières aussi complexes ne se montent pas en quelques mois, nous sommes les premiers à le regretter », plaide-t-on au ministère. Les premières signatures de convention sont espérées pour la fin de l'année.

Seconde source de financement exceptionnel : les 22 milliards du grand emprunt (sur 35 sont destinés à l'enseignement supérieur et à la recherche. Depuis l'an dernier, une série d'appels à projets destinés à promouvoir l'excellence ont été lancés, donnant lieu à un festival d'acronymes (voir lexique p. 39). Equipex, labex, idex... « Pour ceux qui n'auront rien décroché, il ne restera plus que les Kleenex® », ose un président. Entre équipes universitaires, la compétition est féroce. Les candidats sont départagés par des jurys

22
MILLIARDS
d'euros : c'est la part du grand emprunt (35 milliards au total) consacrée à l'enseignement supérieur et à la recherche.

LOUISE OLIGNY/GAMMA - SCHNEIDER/URBA

LES FRANÇAISES LOIN DANS LE CLASSEMENT DE SHANGHAI CLASSEMENT 2010

RANG	UNIVERSITÉ
1	HARVARD (ETATS-UNIS)
2	BERKELEY (ETATS-UNIS)
3	STANFORD (ETATS-UNIS)
...	
39	PARIS VI-PIERRE ET MARIE CURIE
...	
45	PARIS XI- SUD
...	
71	ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE PARIS

SOURCE : UNIVERSITÉ JIAO-TONG

LA FRANCE INVESTIT MOINS SUR SES JEUNES QUE LES AUTRES
DÉPENSE MOYENNE PAR ÉTUDIANT*, EN ÉQUIVALENT DOLLARS, 2007

ETATS-UNIS	27 010
SUÈDE	18 361
ROYAUME-UNI	15 463
MOYENNE OCDE	12 907
FRANCE	12 773
ESPAGNE	12 548

* Y compris activité de recherche et de développement.

SOURCE : OCDE, ÉDITION 2010 DE REGARDS SUR L'ÉDUCATION

internationaux, même si le pouvoir politique se réserve le droit d'intervenir.

La plus grosse enveloppe, celle des initiatives d'excellence (7,7 milliards de capital dont les lauréats toucheront les intérêts), reste encore à attribuer. L'objectif est de favoriser l'émergence d'une demi-douzaine de pôles pluridisciplinaires aptes à rivaliser avec Cambridge ou Stanford. Sur les dix-

LA TOULOUSE SCHOOL OF ECONOMICS, MODÈLE DU XXI^e SIÈCLE ?

Allier le meilleur des universités et des grandes écoles : telle est l'ambition de la Toulouse School of Economics (TSE), rattachée à l'université Toulouse I-Capitole. Ce prestigieux pôle de recherche en économie va ouvrir à la rentrée 2011 une grande école, dont la première promotion accueillera 250 étudiants français et étrangers. « L'objectif est de les faire profiter de l'excellence de nos chercheurs, explique Bruno Sire, président de l'université. Ces étudiants pourront s'abreuver à la source du savoir, plutôt que d'avoir des enseignants qui ne sont que des intermédiaires. » Le cursus (deux années de classe préparatoire intégrée, puis trois années de bac +3 à bac +5) sera celui d'une

sept dossiers déposés au départ, sept ont été présélectionnés. Les résultats définitifs seront connus d'ici l'été, avec possibilité d'une cession de rattrapage pour les recalés.

Malgré tout, le grand emprunt a jusqu'ici surtout suscité de la grogne. Les universitaires déplorent que les appels à projets aient été menés dans la précipitation. « Nous n'avons pas eu le temps matériel d'engager un vrai

travail de réflexion avec les directeurs de laboratoire », regrette Olivier Simonin, vice-président du conseil scientifique de l'Institut national polytechnique de Toulouse.

Les sciences humaines très mal servies
Même dépit dans les universités de sciences humaines et sociales, qui s'estiment très mal servies. « Les appels à projets ont fait la part belle aux sciences dures, critique Anne Fraïsse, présidente de l'université Montpellier III. Par exemple, pour celui baptisé equipex, aucun projet ayant trait aux sciences humaines n'a été retenu. »

Surtout, au fur et à mesure que sont dévoilés les résultats, se dessine une concentration des lauréats dans quelques grandes métropoles (agglomération parisienne, Rhône-Alpes, Alsace...) alors que d'autres régions, comme dans l'Ouest ou le Nord, ont été moins heureuses. Ce n'est pas une surprise : le grand emprunt n'a pas pour vocation de faire de l'aménagement du territoire, mais de concentrer les moyens sur les unités de recherche d'envergure mondiale, en évitant tout saupoudrage. Avec comme contrepartie un système à deux vitesses ? « Le gouvernement porte une vision élitiste, désapprouve Bertrand Monthubert, en charge de l'enseignement supérieur au parti socialiste. On ne

VALÉRIE PÉCRESSE* : « POUR PRÉPARER L'EXCELLENCE DE DEMAIN, NOUS AVONS LANCÉ UN TRAVAIL DE STRATÉGIE TERRITORIALE »

LES GRANDES ÉCOLES, MIEUX DOTÉES QUE LES UNIVERSITÉS
CÔÛT MOYEN POUR LA COLLECTIVITÉ NATIONALE PAR AN EN EUROS, CHIFFRE 2009

POUR UN ÉLÈVE DE CLASSE PRÉPARATOIRE AUX GRANDES ÉCOLES

14 850

POUR UN ÉTUDIANT D'UNIVERSITÉ PUBLIQUE

10 220

SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DEPP

peut pas développer des pôles d'excellence au milieu d'un désert universitaire. » Un discours qui trouve un certain écho sur les campus, notamment chez ceux qui ont échoué aux appels d'offres, mais que Valérie Pécresse réfute en bloc (voir interview ci-contre).

Plus largement, ces appels représentent la dernière couche d'un épais millefeuille, qui menace les équipes universitaires d'indigestion. « L'amoncellement de réformes pose problème, confirme Patrice Brun. On entame à peine un dossier qu'on doit en ouvrir un autre. » Dans son rapport pour 2010, le comité de suivi pour la loi LRU évoque une « avalanche de dispositifs » et demande « d'éviter que cette complexité soit un obstacle à l'obtention des bénéfices attendus et suscite des difficultés en termes de lisibilité et de gouvernance ». En clair, plus personne n'y comprend rien. « Tôt ou tard, il faudra remettre de la cohérence », confirme Louis Vogel. Un avis partagé par Jean Picq, président de la troisième chambre de la Cour des comptes : « La logique d'autonomie de la loi LRU apparaît à de nombreux acteurs en contradiction avec la logique de coopération des Pres. Le gouvernement doit préciser comment il entend mieux articuler ces deux réformes. » En veillant à ne pas bousculer une nouvelle fois un paysage déjà bien chamboulé. L. S.

(1) Chiffres pour l'année 2000.

Enjeux Les Echos – Vous avez multiplié les réformes, mais de nombreux observateurs, comme la Cour des comptes, posent un problème de cohérence...

Valérie Pécresse – Je ne comprends pas ce reproche. Accorder l'autonomie aux universités a permis de libérer les énergies. Dans le même temps, elles ont été incitées à se regrouper pour augmenter leur visibilité internationale. Il est vrai qu'en France, on veut que tout le monde avance au même pas. Nous avons fait le choix, au contraire, de laisser les regroupements se construire en fonction des besoins. Cette diversité peut déconcerter, mais je l'assume : il ne faut pas essayer de plaquer partout le même modèle, d'un établissement à un autre. Grâce à ces réformes et à l'augmentation considérable des moyens, l'université retrouve sa fierté : cette année, le nombre d'élèves de terminale ayant indiqué l'université comme premier choix d'orientation a augmenté de 13%. Les investissements d'avenir financés par le grand emprunt sont là pour parachever le processus.

La sélection, justement, a suscité beaucoup de remous chez les recalés...

V. P. – Lorsqu'on organise des jurys internationaux pour examiner des

appels à projets, il faut accepter le risque que des réputations ne soient pas récompensées. Cela a été le cas dans les initiatives d'excellence allemandes, où l'université de Berlin n'a pas été retenue. Ce que le jury recherche, c'est une capacité à se transformer. Saclay, par exemple, n'a pas été présélectionné pour les initiatives d'excellence – alors qu'il s'agit pourtant d'un projet porté par le gouvernement,

« Quand on organise des jurys internationaux pour examiner des appels à projets, il faut accepter le risque que des réputations ne soient pas reconnues. »

VALÉRIE PÉCRESSE
MINISTRE

ce qui montre au passage l'indépendance du jury –, car les entités qui la composent peinent à construire un projet commun. Dans d'autres appels à projets, comme celui des instituts hospitalo-universitaires, nous avons annoncé dès le départ qu'il y aurait seulement un petit nombre de projets sélectionnés. Mon souhait est que tous les bons projets qui ont été présentés puissent trouver leur financement, que ce soit dans le cadre du grand emprunt ou du budget du ministère.

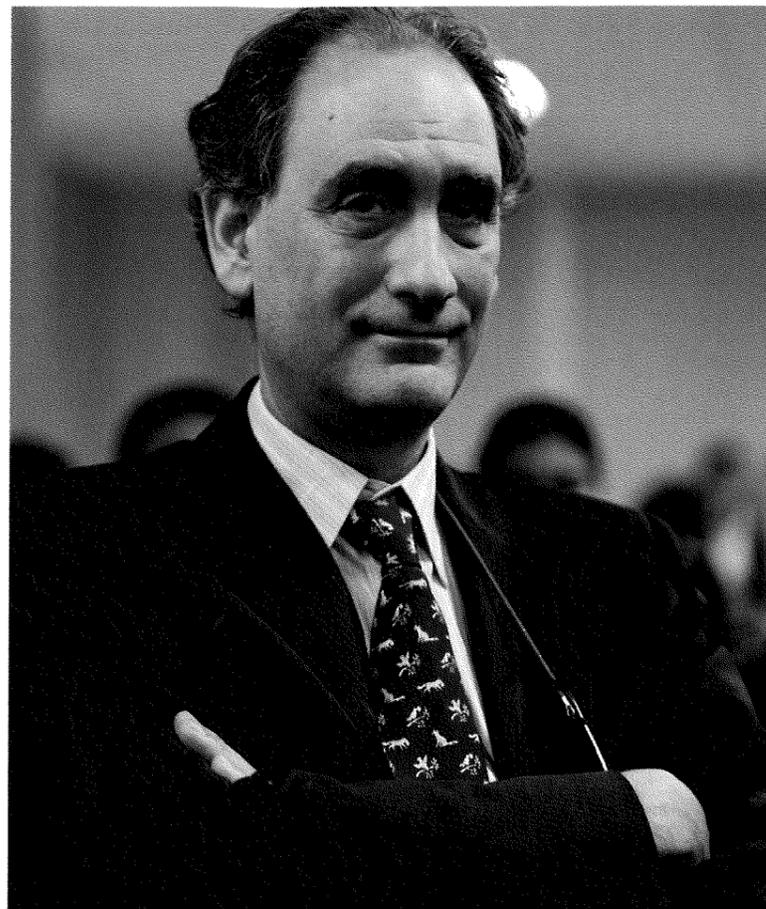
On vous reproche également de concentrer les financements sur quelques pôles, aux dépens du reste du pays...

V. P. – Cette vision est totalement fautive. Les nombreux appels à projets vont faire émerger l'excellence partout où elle se trouve. Limoges a obtenu son



4. Valérie Pécresse, lors de l'inauguration du pôle administratif «le Patio» de l'université de Strasbourg, entourée d'Alain Beretz, son président (à gauche), et de Philippe Richert, président de la région Alsace.

5. Jean-Loup Salzman, président de Paris XIII-Nord à Villetaneuse, a préféré s'associer avec des universités parisiennes, plutôt qu'avec Paris VIII, elle aussi située en Seine-Saint-Denis.



5.

laboratoire d'excellence sur la céramique, l'Auvergne également sur les volcans... Même la Guyane, pourtant si loin de Paris, a un labex sur la biodiversité de sa forêt ! D'autres obtiendront un Institut de recherche technologique, un Institut de recherche en énergies décarbonées... Cela dit, c'est vrai, il y a toujours des déçus. C'est pourquoi nous avons lancé dans chaque région un travail de stratégie territoriale, baptisé Strater, afin que ceux qui n'ont pas eu de réussite dans les appels à projets puissent préparer l'excellence de demain.

Comment ces stratégies territoriales seront-elles élaborées ?

V. P. – Il y a d'abord eu une phase de diagnostic interne à l'Etat pour analyser les forces et faiblesses du territoire, en s'appuyant notamment sur le travail mené par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aeres), dont les observations seront rendues publiques. Ensuite, nous allons réunir la région, les acteurs économiques et les universités. L'objectif sera de bâtir, à partir des atouts de chaque région, une voie d'excellence pour les dix prochaines années. A Pau, par exemple, l'université est particulièrement forte sur la chimie et l'énergie, ce qui est renforcé par la présence de Total et d'Arkema. Quelle est l'ambition de la région Aquitaine pour développer ce potentiel ? Qu'est-ce que cela suppose en terme de créations d'emplois ? Et donc en terme de cursus et de diplômes ? Tout cela permettra d'élaborer un document stratégique dans chaque région pour les dix ans à venir, et d'en assurer le financement. Avec ce nouvel outil pérenne, le gouvernement assumera ainsi sa mission d'aménagement du territoire. PROPOS RECUEILLIS PAR L. S. ET E. L. B.

* Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

ILE-DE-FRANCE : L'ENJEU MAJEUR DE LA RÉFORME TOURNE À L'IMBROGLIO

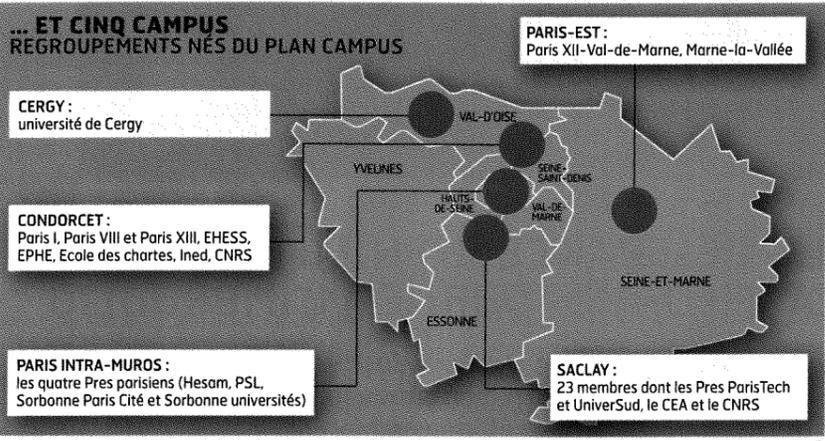
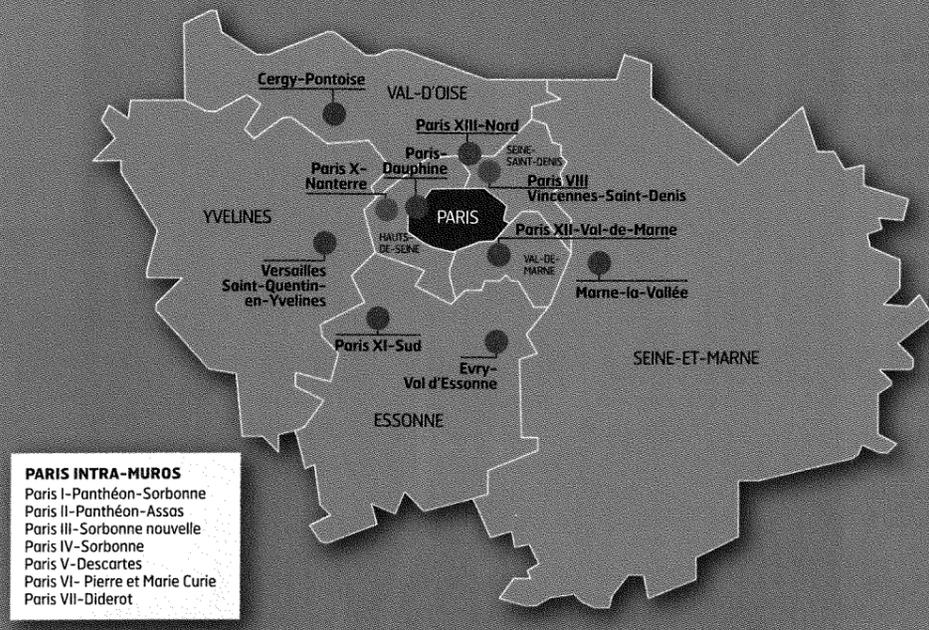
Concentrant un quart des étudiants du pays et 40% de la recherche, la carte universitaire de la région parisienne tenait déjà du casse-tête. La superposition des réformes achève de brouiller les cartes.

« Venez, je vais vous montrer. » Le président de Paris XIII-Nord déplie sa silhouette et quitte le bureau qui domine le campus de Villetaneuse épinglée dans le couloir : « Paris intra-muros, c'est 2 millions d'habitants dont plus de la moitié a dépassé vingt ans ; de ce côté-ci du périphérique, ils sont aussi 2 millions, mais la majorité d'entre eux ne les a pas atteints. Voyez donc, dit-il en pointant les communes du nord de Paris : à Saint-Denis, près de la tour Pleyel, s'installe la cité du cinéma de Besson ; à Pantin, BNP Paribas ;

par la tangentielle nord, nous serons à cinq minutes du Bourget où s'installe EADS ; et Aubervilliers, c'est La Défense de demain. »

Pourtant, ce n'est pas avec Paris VIII, l'autre université de Seine-Saint-Denis (le 9-3) à trente minutes de la sienne en bus, que Jean-Loup Salzman a choisi de faire alliance. Il y est pourtant déjà associé au sein du campus Condorcet qui doit ouvrir à Aubervilliers en 2016, un projet immobilier et scientifique autour des sciences humaines. Non, c'est avec Paris V et Paris VII, deux universités intra-muros réunies au sein du Pres Sorbonne Paris Cité, et très marquées comme la

DIX-SEPT UNIVERSITÉS, PLUS OU MOINS IMPLIQUÉES DANS HUIT PRES...



SOURCE : ENJEUX

6. Le paysage universitaire de l'Ile-de-France ressemble à un énorme millefeuille composé de Pres, de campus, de centres de recherche et de pôles de compétitivité, sur lesquels viendront peut-être se greffer, entre autres, les six initiatives d'excellence (idex). Deux d'entre elles ont déjà été nommées, Super (Sorbonne universités) et PSL étoile (Pres PSL et Paris-Dauphine). Les 4 autres – Campus plateau de Saclay (fondation Digeo), HLSC (Paris-Est), Nouveaux Mondes (Hesam) et Open Science (Sorbonne Paris Cité) – devront revoir leur copie pour passer leur examen de rattrapage en septembre.

sienne par la médecine. « Un projet radial de part et d'autre du périphérique, qui s'inscrit dans la logique du Grand Paris », justifie-t-il. Mais le projet n'a pas convaincu le jury du grand emprunt, dont les initiatives d'excellence (idex) sont censées faire émerger des campus de recherche visibles dans les classements internationaux.

Il n'y aura donc pas de grande université au nord de Paris, comme Paul Delouvrier, le père des villes nouvelles, l'avait rêvé dans les années 60, en esquissant les plans de Paris XIII. Il n'y en aura pas non plus sur le plateau de Saclay au sud de la capitale,

comme l'avait imaginé le même Delouvrier. Pas pour l'instant du moins. Le rêve réactivé par l'Elysée s'enlise dans le refus de ParisTech et d'UniverSud, deux réseaux d'institutions au cœur du projet, de concilier leurs visions de l'enseignement et de la recherche. Le premier, regroupant Polytechnique et ses écoles

Le rêve, réactivé par l'Elysée, de grande université à Saclay s'enlise dans le refus de ParisTech et d'UniverSud de concilier leurs visions de l'enseignement et de la recherche.

d'application, s'arc-boute sur le malthusianisme élitiste de l'aristocratie d'Etat; le second, qui compte notamment Paris XI-Sud (qui figure au top 100 du classement de Shanghai), voit dans l'université le seul viatique pour l'excellence internationale. La sanction est tombée fin mars : pas d'initiative d'excellence pour Saclay. « Un plantage magistral », selon Xavier Chapuisat, le président d'UniverSud qui regrette de n'avoir pas réussi à faire prévaloir son idée initiale : « Etre la préfiguration de la grande université du sud parisien. »

Complicée l'Ile-de-France? Normal. S'il y a une région où la multiplication des



Vos enfants méritent une marque de considération.

38°N - Californie, USA

COMPTE À L'ÉTRANGER OUVERTURE SANS FRAIS EN 3 JOURS⁽³⁾

Vous offrir la considération que vous méritez, c'est prêter une attention particulière à vos exigences et à celles de vos enfants, pour que toute votre famille profite des mêmes services exclusifs que vous.

Marque de considération n°2 : vos enfants bénéficient de l'offre HSBC Premier.

- Un même conseiller pour vous et vos enfants
- 0% de droits d'entrée⁽¹⁾ sur les sommes issues de donations⁽²⁾
- Ouverture de compte à l'étranger sans frais en 3 jours⁽³⁾

Prenez rendez-vous avec l'un de nos conseillers

- > En agence
- > Au 0 810 17 17 17⁽⁴⁾
- > Sur www.hsbc.fr/hsbcpremier

HSBC Premier

HSBC

Votre banque, partout dans le monde

(1) Hors éventuels droits acquis aux OPCVM. (2) Cette offre est susceptible d'être interrompue à tout moment sans information préalable. Les contrats d'assurance-vie et de capitalisation sont concernés. Les donations devront avoir été effectuées par acte authentique ou fait l'objet d'une déclaration de don manuel auprès de l'administration fiscale. (3) Selon la réglementation en vigueur, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France sont tenues de déclarer, lors de leur déclaration de revenus, les comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger. Le non-respect de ces obligations est susceptible d'entraîner le paiement d'amende et de rappel d'impôts. 3 jours ouvrés après la réception de votre dossier complet sous réserve d'acceptation par l'agence HSBC concernée et selon les réglementations locales en vigueur. (4) Coût d'un appel local depuis une ligne fixe France Telecom partout en France Métropolitaine. HSBC France - Société anonyme au capital de 337 189 100 euros - SIREN 775 670 284 RCS Paris. Siège social : 103, avenue des Champs-Élysées - 75006 Paris. Banque et Société de courtage en assurance immatriculée auprès de l'ORIAS (Organisme pour la Régistre des Intermédiaires en Assurance - www.orias.fr) sous le n° 07 005 894.



7. Paris VI, ici l'Atrium à Jussieu, fait désormais partie du Pres Sorbonne, un pôle gigantesque qui regroupe des universités, l'Inserm, le CNRS et l'Insead. Il compte au total 80 000 étudiants.

dispositifs incitant au regroupement des forces pour offrir plus de visibilité internationale à nos cerveaux pouvait davantage encore brouiller les cartes, c'est bien la région capitale. « Un cas particulier », reconnaît-on au ministère de l'Enseignement supérieur. Avec dix-sept universités (dont treize nées de l'éclatement post-68 de l'université de Paris et quatre nées en 1991), 296 établissements d'enseignement supérieur, 99 centres de recherche publique, soit « un quart des étudiants et 40% de la recherche, c'est l'hypertrophie ».

Boston, la référence internationale

Perplexité et scepticisme devant cette confusion sont pourtant accueillis avec sérénité à l'Elysée. « Parce que vous croyez que c'est plus simple et plus lisible en Grande-Bretagne, en Allemagne ou aux Etats-Unis? Faire la carte universitaire de l'Ile-de-France? Et quid de celle de Boston? Harvard (droit, médecine, business et sciences politiques) et le MIT (sciences, technologie, business) se font face de part et d'autre du fleuve. Est-ce cohérent? Et pourtant, les deux campus sont au sommet de la hiérarchie mondiale. »

Certes, mais en Ile-de-France les enjeux politiques, les rivalités entre grandes écoles

et universités, la concentration d'ego, le tout épicé par les passions héritées de mai 68, ont été plus qu'ailleurs exacerbés par les différentes incitations gouvernementales que sont les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (Pres), les réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA), le plan campus et le grand emprunt. Ce que, à la Cour des comptes, on appelle « l'éclatement de la décision politique entre région, ministères, Matignon et Elysée » a produit dans la région capitale un empiètement bureaucratique particulièrement indigeste : huit Pres (regroupements d'universités, de grandes écoles, d'organismes de recherche), cinq campus (opérations immobilières, parfois à caractère scientifique comme Condorcet pour les sciences humaines au nord et Saclay pour les sciences dures au sud), huit pôles de compétitivité et sept RTRA. Un enchevêtrement sur lequel viennent se greffer les tentatives de regroupements impulsées par trois importants volets du grand emprunt : 55 des 100 projets labellisés laboratoires d'excellence (labex), six des dix-sept candidatures aux initiatives d'excellence (idex) et quatre

des quinze prétendants aux instituts de recherche technologique. Pour faire bonne mesure, le millefeuille n'est pas au carré, les périmètres des uns et des autres se recoupant ou s'ignorant dans une belle pagaille.

Les difficultés que rencontrent Paris VIII à Saint-Denis et Paris X à Nanterre (les deux universités les plus turbulentes de la région, toujours à l'avant-garde des combats contre

« L'éclatement de la décision politique entre région, ministères, Matignon et Elysée », pointé par la Cour des comptes, a produit dans la région capitale un empiètement bureaucratique très indigeste.

la sélection et la hausse des frais d'inscription) à s'insérer dans les dispositifs illustrent à merveille la complexité qu'il y a en Ile-de-France à réaliser ce non-dit de la grande réforme universitaire du quinquennat : créer des grandes écoles universitaires.

S'appuyant sur le rapport de la Cour des comptes, qui préconise, par souci d'efficacité de la dépense publique, de faire coïncider Pres et campus, Paris VIII a souhaité rejoindre le Pres Hesam, dont les membres fondateurs sont comme elle parties prenantes du campus Condorcet à Aubervilliers. Mais Paris I, la seule université d'un groupement composé essentiellement de grandes écoles, n'entend pas donner son sésame au trublion du 9-3 : « Nous ne voyons pas trop

ce que nous aurions envie de faire avec Paris VIII », a déclaré début mars Jean-Claude Colliard, son président.

Paris X-Nanterre est dans une autre configuration. Marquée elle aussi par l'héritage contestataire de mai 68 et forte de 40 000 étudiants, l'université de La Défense fait peur. Depuis trois ans, Bernadette Madeuf, sa présidente, frappe en vain à toutes les portes. Paris IX-Dauphine s'est ralliée in extremis à l'idex PSL étoile de Normale sup, pour échapper à tout rapprochement avec l'ancienne rebelle.

Nanterre courtise Saclay, en vain

Versailles et Cergy, essaimées de Nanterre dans les années 90, envisagent de se marier cet été. Certains y verraient bien les préliminaires à une alliance plus équilibrée avec Nanterre. Mais ce n'est pas la vision de Sylvie Faucheu, la présidente de l'université de Versailles qui veut consolider son ancrage dans les Yvelines, sans pour autant renoncer à Saclay où elle est associée via UniverSud. Alors Nanterre regarde aussi du côté de Saclay décidément très courtisé. Pour Xavier Chapuisat, ce serait la candidature de trop : « Mener des projets avec Nanterre, pourquoi pas. Mais notre idex a échoué sur des problèmes institutionnels, alors n'en rajoutons pas. »

Les initiatives d'excellence qui doivent faire émerger ces grandes écoles universitaires clarifieront-elles le paysage? Sur les six candi-

datures présentées par la région capitale, deux seulement ont été présélectionnées : Super (Sorbonne universités) et PSL étoile (PSL et Dauphine). « Ceux qui n'ont pas été retenus n'ont pas fait apparaître ce qu'on leur demandait, observe-t-on dans les couloirs de la présidence de la République. C'est-à-dire un campus de recherche au sein d'un ensemble plus vaste. » Selon le rapport de l'économiste Philippe Aghion qui a servi de base à l'exercice, le jury (dont l'auteur faisait partie aux côtés notamment de Philippe Gillet, ancien directeur de cabinet de Valérie Pécresse, et de Jean-Martin Folz, ancien patron de PSA) devait également insister sur la gouvernance du projet, l'articulation entre le premier cycle (licence) et les suivants (master et doctorat), la taille critique, la pluridisciplinarité et le rapprochement universités-grandes écoles-organismes de recherche.

A cette aune, les deux « nominés » parisiens dessinent en creux les carences des projets recalés. Le premier, Super, sanctuarise des filières déjà labellisées par d'autres volets du grand emprunt (labex et equipex) et ébauche des parcours sélectifs pour les étudiants. C'est l'idex du Pres Sorbonne universités qui regroupe les 80 000 étudiants des universités Paris II (droit), Paris IV (lettres) et Paris VI (sciences), le CNRS, l'Inserm et l'Insead, mais

dont le futur périmètre d'excellence ne couvrira que 40% des activités. Le second, Paris Sciences et Lettres étoile, se présente comme une nouvelle très grande école : le projet compte moins de 20 000 étudiants, avec Dauphine pour université – la seule qui n'en est plus une, car devenue grand établissement, elle peut désormais sélectionner ses étudiants. L'un et l'autre projet comporte un établissement figurant au top 100 du classement de Shanghai : Paris VI pour Super ; l'Ecole normale supérieure pour PSL étoile.

Ces deux projets ont en commun d'identifier un guichet pour l'attribution des

fonds et de présenter des garanties de traçabilité de leur usage. Louis Vogel – président de Paris II, du Pres Sorbonne universités et de la Confé-

Louis Vogel, président de Paris II et du Pres Sorbonne universités, s'inquiète des conséquences d'une rupture entre les secteurs financés par le grand emprunt et les autres.

rence des présidents d'université (CPU) – s'inquiète néanmoins des conséquences dans les universités d'une rupture entre les secteurs financés par le grand emprunt et le reste : « C'est un vrai risque de désintégration » (1). Côté ministère, on patiente : « On verra les projets intéressants qui émergent. Pour le moment on laisse faire », dit-on au cabinet de la ministre. Côté universités, chacun planche en silence. Verdict cet été pour les nominés. Session de rattrapage en septembre pour les autres. P.-M. D.

(1) *Le Monde*, 4 avril 2011.

EXECUTIVE MASTER IFG-DAUPHINE

DRIVE STRATEGY. MANAGE CHANGE.*

- Un programme centré sur la stratégie, le pilotage et la conduite du changement en entreprise
- Une forte dimension internationale dans le contenu des sessions et dans le recrutement des participants
- Un programme en e-learning, compatible avec l'activité de cadres et de dirigeants, et 2 semaines intensives de formation en présentiel
- L'obtention du diplôme de Master de l'Université Paris Dauphine, accréditée Equis
 - L'appui de 2 grands réseaux de diplômés : IFG Executive et Dauphine Alumni

Diplôme de Master de l'Université Paris Dauphine



HAMILTON/REA

Conduire la stratégie, manager le changement



+33 (0) 1 40 59 31 85
www.ifgexecutive.com

IFG Executive
Le leader de la formation pour cadres et dirigeants